

Les hérissons



**PROGRAMME DE SENSIBILISATION
ET D'INFORMATION**

TOME 3





- 3 Présentation du hérisson
- 7 Distribution de tunnels à hérissons sur la commune
- 8 Recensement des hérissons
- 9 Analyse des empreintes
- 11 Avoir un hérisson chez soi
- 12 Construire un abri à hérissons
- 13 Les jeux du tome 3
- 14 Les solutions des jeux du tome 2

PRÉSENTATION DU HÉRISSON D'EUROPE

Bonjour, moi c'est Épinette !
Je vais vous raconter
quelques petites choses
sur mon espèce.



Je suis la seule espèce en France.



QU'EST-CE QU'UN HÉRISSON ?

Le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est une espèce de petit mammifère nocturne de la famille des Erinaceidae. Il n'existe que 16 espèces de hérissons dans le monde et le hérisson d'Europe est l'emblème de nos jardins français.

Bon appétit !



QUE MANGE UN HÉRISSON ?

Le hérisson mange essentiellement ce qui est au ras du sol. Il ingère de nombreux invertébrés et consomme aussi quelques vertébrés et végétaux.

Oh non merci ! Le pain et le lait de vache me provoquent des diarrhées mortelles car je n'ai pas d'enzymes pour les digérer.



Vous n'avez pas pris assez de feuilles ! Je vous vois encore...



Oups

OÙ VIT-IL ?

Trois types de nids différents : les nids de jour utilisés durant l'été, les nids de reproduction utilisés par les femelles et leurs portées, et les nids d'hiver pour hiberner. Tous ces nids sont constitués de feuilles mortes, de branchages. Il peut aussi s'agir de haies fleuries (sureau, aubépine, troène...).

QUEL EST SON COMPORTEMENT ?

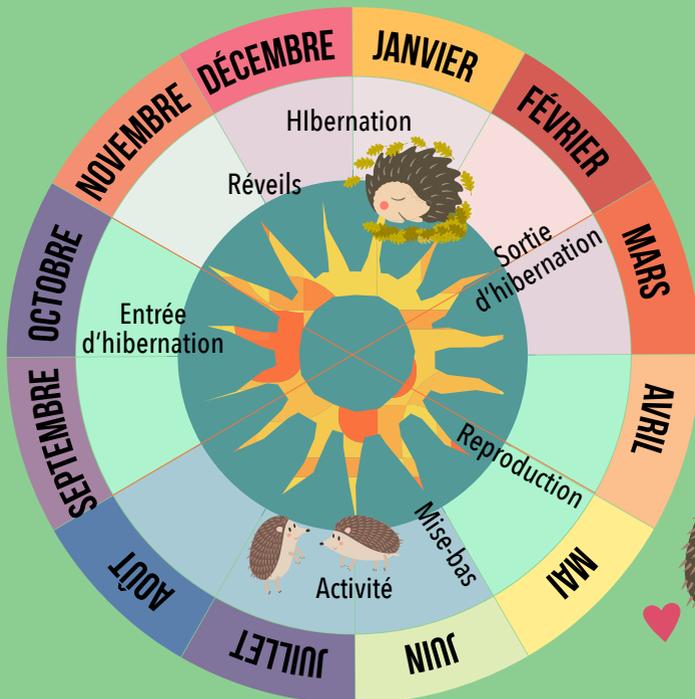
Le hérisson est un animal très actif.
Son aire vitale est de plusieurs hectares.
En une nuit, le hérisson peut faire 5 à 8km.

C'est parti pour
ma randonnée de nuit !



QUEL EST SON CYCLE DE VIE ?

Le cycle annuel du hérisson est caractérisé par une succession de phases dont l'organisation spatiale et sociale débute au réchauffement printanier et dure un mois. La reproduction, de fin avril à fin août. La période de dispersion des jeunes et d'alimentation intense pour l'intégralité de la population, de septembre à début novembre. La pré-hibernation qui se situe sur une courte période à la fin de novembre, suivie de l'hibernation qui dure trois à cinq mois en hiver.



QUELLES SONT LES MENACES QUI PÈSENT SUR LUI ?



Le hérisson est menacé par ses prédateurs naturels (renard, sanglier, chat...) mais aussi par l'activité humaine (ingestion de plastique, pesticides, destruction des haies...).

D'après Ecotree « *La moyenne annuelle de hérissons morts sur les routes de France est de 1,8 million.* »

Un hérisson est donc écrasé tous les 300 mètres !

*Je ne suis plus à l'altri,
ni à la campagne,
ni en ville.
Je compte donc
sur votre aide.*

À noter que le hérisson bénéficie d'un statut de protection totale par l'arrêté du 23 avril 2007. Il est protégé dans toute la Communauté Européenne. Il est interdit de le détruire, de le transporter, de le naturaliser, de le mettre en vente en application des articles L. 411-1, L. 411-2 du Code de l'environnement. L'article L. 415-3 prévoit une peine pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende.

Elle est où Épinette ?



*Aucune idée, c'est mauvais
signe pour nous...*

QUELS SERVICES REND-IL ?

Le hérisson est qualifié d'espèce sentinelle ou d'espèce parapluie. Sa simple présence garantit celle de nombreuses autres espèces (fouine, écureuil roux...). Il représente ainsi un témoin essentiel de la biodiversité urbaine. Sa sensibilité sert d'indicateur précoce des changements écosystémiques. Le hérisson est un bio-régulateur des populations de mal-aimés, à savoir : les serpents, les araignées et les limaces.

*J'adore les araignées !
Miam, en voilà une.*



*Le savez-vous ? Je mange les limaces
et je suis même capable de m'attaquer aux vipères !*

En voilà une...



DISTRIBUTION DE TUNNELS À HÉRISSONS DANS LA COMMUNE

La commune de Saint-Médard-en-Jalles a organisé une distribution gratuite de tunnels à hérissons dans les locaux de *ConfluenceS*, association d'habitantes et d'habitants à vocation sociale et culturelle.

Au cours de ces distributions, des habitantes et des habitants se sont portés volontaires pour aider au recensement de la population de hérissons. Ce recensement, mené depuis plusieurs années par la *Ligue de Protection des Oiseaux*, a permis de souligner un net déclin des populations. Le projet *Mon Jardin, Ma Biodiv'* qui consiste en l'intégration de la nature en ville et en sa préservation, encourage donc le maintien de cette action sur la durée du mandat et au-delà.

Chaque tunnel est numéroté et fera l'objet d'un suivi naturaliste via la reconnaissance d'empreintes. Les habitantes et les habitants se sont engagés à tenir informée la commune en cas de présence de hérisson. Ce suivi va permettre de délimiter les zones attractives pour l'espèce et de fournir des préconisations dans ces secteurs d'intérêt.

LE RECENSEMENT DES HÉRISSENS



Le hérisson d'Europe est la seule espèce présente en France. Les populations de hérissons étaient estimées à 1,55 million d'individus en 1995 contre 36,5 millions dans les années 1950 ! Et le déclin se poursuit. Dans ce cadre, la **Ligue de Protection des Oiseaux** a lancé le protocole « Mission hérissons ».

L'installation d'un tunnel en plastique alvéolé avec position d'un appât (croquettes pour chat), vont permettre d'attirer les hérissons présents sur la commune et de les comptabiliser. La relève d'empreintes est effectuée sur la période d'activité du hérisson, soit d'avril à septembre sur une durée de 5 nuits toutes les 6 semaines.



CHOIX DU SITE

Le tunnel doit être déposé dans un coin de nature bien à plat. Il est conseillé de le positionner le long d'un linéaire (haie, clôture...). Le lieu de pose demeure inchangé sur toute la durée du protocole.

INSTALLATION



Une fois le tunnel préparé :

- Disposer l'appât au centre de ce dernier.
- Appliquer l'encre sur les parties prévues à cet effet.

L'installation débute le dimanche 2 avril au soir pour une durée de 5 nuitées. Elle sera renouvelée toutes les 6 semaines en respectant le même fonctionnement.

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août/Sept.
2 au 7	21 au 26	/	9 au 14	27 au 1 ^{er}

DIFFUSION DES DONNÉES

Tous les matins, les feuilles devront être relevées et changées si utilisées. La consommation de l'appât devra être analysée également.

Dans tous les cas, même si aucune empreinte n'a été décelée, les données devront être saisies sur le site

de l'enquête : <https://missionherisson.org>

Dans un protocole scientifique, l'absence d'empreinte est également une donnée et doit être prise en compte.

PRÉPARATION

Cette dernière a été expliquée lors de la distribution et est disponible dans le colis.



ANALYSE DES EMPREINTES



Renseignements : 05 56 70 71 02
developpementdurable@saint-medard-en-jalles.fr

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



L'ANALYSE DES EMPREINTES

GUIDE DE RECONNAISSANCE DES EMPREINTES



Mission
HÉRISSON

Ce mini-guide de reconnaissance des empreintes ne présente que les espèces concernées par l'enquête Mission hérisson. Sauf mentions contraires ou précisions, la patte représentée est la **patte avant droite**.

Dénomination et localisation des parties d'une empreinte

Une empreinte de mammifère est constituée de pelotes. Leur agencement permet d'identifier les espèces auxquelles appartiennent les empreintes.

Le Hérisson d'Europe

3 PD alignées entre elles

PD plus proches sur les pattes arrière

Patte gauche

Patte droite

PA

PP

Empreinte du « pouce »
(PD5) peu (voire non) visible

1 PD alignée
avec la plante



Empreinte réelle

PA = Patte antérieure

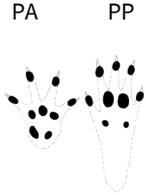
PP = Patte postérieure

PD = Pelote digitale

4 doigts allongés

Rat

4 pelotes digitales forment un trapèze isocèle assez plat. PD1 et PD4 alignés avec la pelote plantaire. Sur les 2 pattes, les PPC et PPL peuvent fusionner pour ne former qu'une.



Lxl : 12x18mm

Écureuil roux

4 pelotes digitales forment un trapèze allongé. PPC et PPL souvent fusionnées.



L x l : PA : 18 mm x 20 mm

Loir gris, Lérot

4 pelotes digitales forment un demi-cercle. PPC et PPL disposés en cercle.



L x l : PA : 15 mm x 10mm / PP : 28 mm x 25 mm

Campagnol, Mulot



5 doigts allongés

Hérisson

Voir page précédente.



Lxl : 28x25mm

Musaraigne



L < 10mm

4 doigts courts

Lapin

Empreinte de forme poilue, aux contours peu distincts. Cela ne ressemble en rien aux empreintes trouvées dans la nature.



Taille variable

5 doigts courts,
pelotes bien marquées,
empreinte symétrique

Chat domestique

Pas de griffes visibles.
Pelotes carpiennes
et plantaires fusionnées.



L x l : variable, 30 - 35 mm x 30 mm

Fouine, Martre

Pelotes digitales
et carpiennes très espacées.
Pelotes carpiennes
et plantaires souvent
fusionnées.

L x l : variable, L entre 17 et 40 mm,
empreinte plus longue que large



Belette, Hermine

Pelotes digitales
en arc de cercle.
Pelotes carpiennes
et plantaires souvent
fusionnées.

L x l : 13 mm x 10 mm (belette)
L x l : 22 mm x 20 mm (hermine).



AVOIR UN HÉRISSON CHEZ SOI

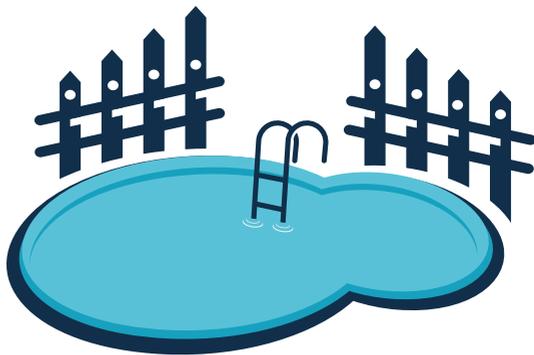
**PLANTER DES HAIES
MULTI-VARIÉTALES**



**ARRÊTER L'UTILISATION
DE PRODUITS CHIMIQUES**

**CLÔTURER VOTRE PISCINE POUR ÉVITER
LES ACCIDENTS DE NOYADE**

**OU INSTALLER UN REBORD
À LA SURFACE DE L'EAU AUX ENDROITS
DÉPOURVUS DE MARCHES OU ÉCHELLES.**



**ET AU CONTRAIRE, FAVORISER LA PERMÉABILITÉ AU NIVEAU DE VOS CLÔTURES
(8 CM ENVIRON ENTRE LE SOL ET LE BAS DE LA CLÔTURE)**

*Le savez-vous ? La ville de Saint-Médard-en-Jalles
installe ce dispositif au niveau de tous ses aménagements
en eau grâce au service Cadre de vie.*



CONSTRUIRE UN ABRI À HÉRISSENS

L'abri doit toujours être protégé du vent et de la pluie.
PS : j'ai une petite préférence pour les linéaires de haies.



planche
+ bâche ou
vieille toile cirée



feuilles mortes
ou paille

pierres pour caler

30 cm

● PLACER UNE PLANCHE CONTRE UN MUR

METTRE ENTRE LE MUR ET LA PLANCHE,
UN TAS DE FEUILLES MORTES

POUR PROTÉGER DE LA PLUIE, FIXEZ UNE VIEILLE TOILE
CIRÉE OU APPLIQUER DE LA CIRE D'ABEILLE SUR LE BOIS

CALER LA PLANCHE AVEC DES PIERRES
POUR QU'ELLE NE GLISSE PAS

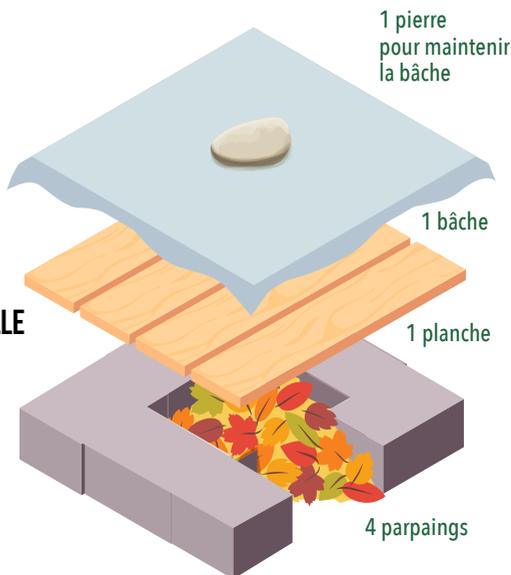
● DISPOSER 4 PARPAINGS EN CARRÉ

REMPILIR LE CARRÉ DE FEUILLES MORTES

POSER UNE PLANCHE POUR LE TOIT

METTRE UNE TOILE CIRÉE OU DE LA CIRE D'ABEILLE
POUR PROTÉGER DE LA PLUIE

POSITIONNER QUELQUES PIERRES
POUR QUE LA TOILE NE S'ENVOLE PAS



1 pierre
pour maintenir
la bâche

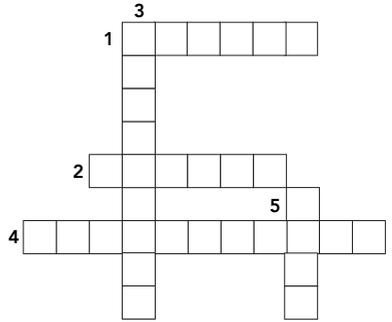
1 bâche

1 planche

4 parpaings

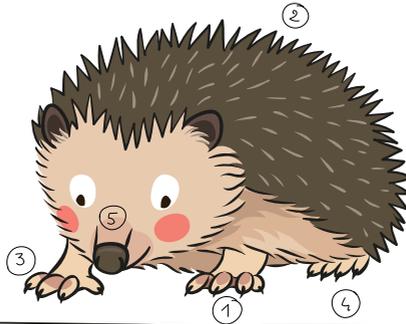
ÉPINETTE

Aide ÉPINETTE à retrouver son nid d'été en évitant les obstacles.



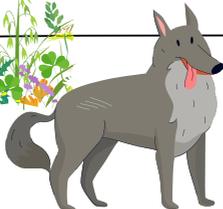
- 1 Son long nez
- 2 Il en mange au petit déjeuner
- 3 Il appartient à ce groupe animal
- 4 Le long sommeil d'hiver
- 5 Il en a utilisé trois dans l'année

Retrouve à quelles parties du corps d'ÉPINETTE correspondent les numéros.



- Patte = n°
- Museau = n°
- Doigt = n°
- Piquants = n°
- Griffes = n°

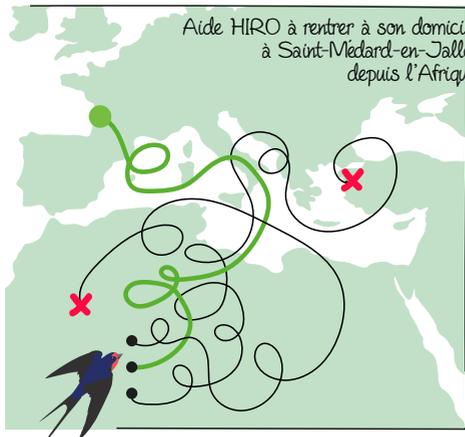
Entoure les 3 éléments qui permettraient à ÉPINETTE de s'installer ici, et les 3 éléments qui l'en empêcheraient.



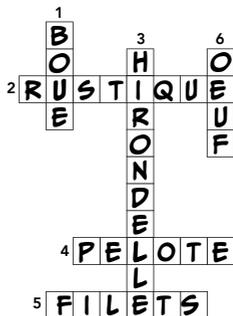
SOLUTIONS TOME 2 - LES HIRONDELLES

HIRO

Aide HIRO à rentrer à son domicile à Saint-Médard-en-Jalles depuis l'Afrique.

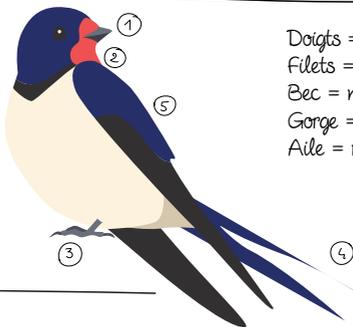


- 1 Lui sert à faire son nid
- 2 Elle n'est pas de fenêtre
- 3 L'espèce de Hiro
- 4 Boule d'insectes



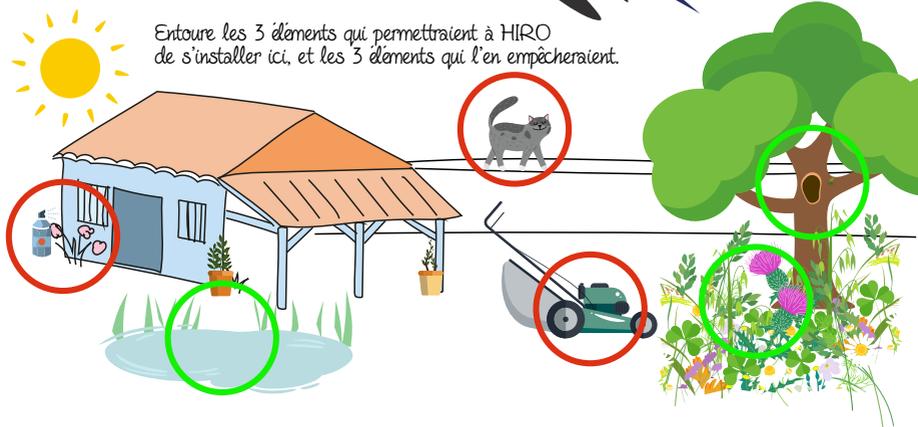
- 5 Longues plumes de la queue
- 6 Avec une coquille

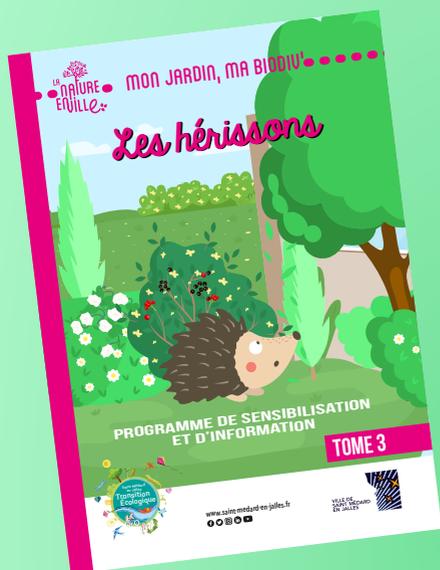
Retrouve à quelles parties du corps de HIRO correspondent les numéros.



- Doigts = n° 3
 Filets = n° 4
 Bec = n° 1
 Gorge = n° 2
 Aile = n° 5

Entoure les 3 éléments qui permettraient à HIRO de s'installer ici, et les 3 éléments qui l'en empêcheraient.





TOME 3

Les hérissons

Les hérissons sont des espèces "parapluie" dont la présence témoigne d'une bonne qualité de l'environnement.

En raison de leur large aire vitale, leur maintien contribue à protéger de nombreux cortèges d'espèces.

À ce jour, l'espèce fait l'objet d'un recensement d'individus.

La Ville de Saint-Médard-en-Jalles vous encourage à participer à ce projet.

Vous en voulez encore ?

Rendez-vous pour le TOME 4 de MON JARDIN, MA BIODIV' sur la gestion vertueuse et raisonnée du jardin qui permettra l'accueil de la faune, le développement spontané de la flore locale et des bienfaits en matière de santé environnement.

TOME 1

Les chauves-souris

TOME 2

Les hirondelles

TOME 4

Mon jardin, ma biodiv'

MON JARDIN, MA BIODIV'

Le hérisson d'Europe



Service de la Transition écologique et du Développement durable
Tél. : 05 56 70 71 00

www.saint-medard-en-jalles.fr



VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES

